

nier pays, l'été a été sec, et conséquemment favorable au blé.

ABUS QUE L'ON FAIT DES ANIMAUX

Nous faisons trop peu de cas des bêtes, quand nous nous croyons en droit de nous arranger sur elles un empire illimité et de les traiter selon nos caprices. De qui le tiendrions-nous ce droit, et serait-il juste que notre empire dégénérât en tyrannie? L'homme que n'ont pas encore corrompu des passions et des habitudes vicieuses est naturellement porté à la compassion pour tout être doué de sentiment et de vie. Cette disposition est un des plus beaux appanages de l'espèce humaine, et celui qui serait venu à bout de l'étouffer en lui montrerait par là jusqu'à quel point il est dégradé, et combien il est déchu de la noblesse de sa nature. Il n'aurait plus qu'un pas à faire pour refuser à ces semblables la compassion qui nous identifie à tout être pensant, et bientôt il serait un monstre.

L'expérience ne justifie que trop cette assertion, et peut-être n'est-il personne qui ne puisse s'en rappeler des exemples. L'histoire nous apprend que les peuples qui se plaisaient aux combats des animaux se distinguaient aussi par leurs cruautés envers leurs semblables. Qu'il devait, au contraire, être aimable, et bien connaître l'empire de la bienfaisance, ce peuple par lequel fut condamné le citoyen assez barbare pour arracher la vie à l'innocent oiseau qui, poursuivi par un vautour, était venu chercher un asile dans son sein! Ce n'est pas seulement parce qu'un être est raisonnable que nous lui devons de la compassion, c'est aussi parce qu'il est sensible; et quel sentiment humain pouvait encore exister dans le cœur de celui que ne put attendrir la confiance du malheureux volatile qui l'implorait comme son défenseur!

Mais dira-t-on, nous avons le droit de tuer les animaux nuisibles. Oui, sans doute; mais s'ensuit-il que nous soyons autorisés à leur arracher d'une manière cruelle, sans compassion et sans regret, un bien si cher à toutes les créatures? Peut-on trouver du plaisir et même une joie barbare dans une action à laquelle la nécessité nous contraint? et en ôtant la vie à un innocent animal, sommes-nous en droit de lui faire souffrir mille tourmens recherchés, souvent plus cruels que la mort même? Le Créateur nous accorde les animaux pour nous aider dans nos besoins, pour servir même

à nos plaisirs; il les destine à diminuer nos travaux par les leurs; mais en conclure qu'il nous soit permis de les fatiguer sans nécessité, de les excéder de travaux au-dessus de leurs forces; de leur refuser une subsistance méritée par leurs services; enfin, d'aggraver leurs peines par les traitements les plus durs, c'est montrer qu'avec une figure d'homme, on n'a que les inclinations d'un tigre.

La douceur et les bons traitemens envers les animaux nous sont recommandés par l'Écriture, et certaines dispositions de la loi de Moïse étaient établies en faveur de ces utiles compagnons de nos travaux. L'auteur du livre des Proverbes caractérise l'homme de bien par l'intérêt qu'il porte aux bêtes de somme qui le servent, et le méchant par sa rudesse à leur égard.

D'autres hommes, car chez eux les extrêmes se touchent, tombent dans un excès tout opposé, et par leurs soins et leur attachement pour les bêtes, semblent les mettre au-dessus même des êtres de leur espèce. Le caractère social de certains animaux qui ont le plus de liaison avec nous, qui nous environnent, qui vivent dans nos maisons, en un mot, qui nous amusent ou qui nous sont utiles, leur inspire une tendresse qui va jusqu'au ridicule. On rencontre des femmes, des hommes même, assez extravagants pour aimer ces créatures au point de leur sacrifier les devoirs tout autrement essentiels auxquels ils sont tenus envers leurs semblables. Que la guerre s'allume entre les nations, que des armées s'entre-détruisent, la nouvelle n'en fera pas la moindre impression sur telle femme qui, le lendemain, ne pourra se consoler de la mort de son épaveul. Qu'un domestique ait, par mégarde, marché sur la patte d'un chat, elle lui fera éprouver les accès les plus vifs de son emportement. Telle autre fera donner à de vils animaux des morceaux de sa table qui auraient suffi à la subsistance du pauvre, sujet d'un trop juste murmure de toute sa maison. Quo de choses à dire sur ce sujet! Mais arrêtons-nous, et terminons cette méditation par une remarque très importante.

Les parens, et toutes les personnes chargées de l'éducation des enfans, ne sauraient apporter une trop scrupuleuse attention pour ne commettre aucun abus relativement aux animaux. Il est d'autant plus nécessaire d'insister sur cette maxime, qu'en général, la pratique, en est très négligée: à cet égard, on donne aux enfans les plus mauvais exemples, et qui influent